



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>97255</b>	<b>De M. Marc-Philippe Daubresse ( Les Républicains - Nord )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >programmes	<b>Analyse</b> > langues et cultures d'origine. pertinence.
Question publiée au JO le : <b>05/07/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérives communautaristes de la politique de son ministère. En effet, le programme « Enseignement de langue et de culture d'origine » (ELCO) est un pas de plus vers ce phénomène que l'opposition parlementaire ne cesse pourtant de dénoncer. Alors que la France souffre depuis plusieurs années d'un communautarisme inquiétant voire dangereux, la mise en place d'un tel programme contribue à un délitement de notre pacte républicain. L'apprentissage des langues maternelles et des cultures des pays d'origine doit se faire dans le cadre familial et non à l'école républicaine. Le principe d'égalité, constitutionnellement garanti, oblige l'ensemble des élèves à bénéficier du même enseignement. Avec le programme ELCO, deux catégories d'élèves se profilent : ceux provenant des neuf pays relevant de ce programme et les autres. Ainsi il lui demande de revenir sur ce programme ELCO et de valoriser pour tous les élèves, sans aucune distinction, un apprentissage des langues étrangères (anglais, allemand, espagnol).